

NOTE D'INFORMATIONS

**LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE :
QU'EST-CE QUE C'EST ?
SON IMPORTANCE ?
A QUI S'APPLIQUE-T-ELLE ?**



10.1. Qu'est-ce que la gouvernance d'entreprise ?

La gouvernance ou le gouvernement d'entreprise peut se définir comme le cadre institutionnel, juridique et réglementaire qui régit la relation entre les organes dirigeants, les investisseurs et les autres parties prenantes au sein d'une entreprise, que celle-ci soit privée, cotée en Bourse ou publique.

Par cadre juridique et réglementaire, il faut comprendre :

- Les règles et lois externes qui régissent l'activité des sociétés et
- Les règles internes de gouvernance pour gérer la conduite de l'organisation.

Les organes dirigeants regroupent :

- Le Comité de Direction animé par le Directeur Général et
- Le Conseil d'administration composé d'administrateurs.



Les investisseurs sont composés :

- Des actionnaires
- Et /ou des prêteurs

Les autres parties prenantes sont principalement :

- Les employés,
- Les clients,
- Les fournisseurs,
- Les institutions,
- Les organisations sociales
- Les populations, etc.

10.2. Quels sont les objectifs de la gouvernance d'entreprise ?

L'objectif de la gouvernance d'entreprise est d'assurer l'efficacité des structures dirigeantes à savoir :

- Les dirigeants opérationnels
- Le Conseil d'administration
- L'assemblée générale

Du point de vue des entreprises, l'objectif de la gouvernance d'entreprise est de faciliter l'accès au financement extérieur en veillant à ce que le Conseil d'administration et la Direction fassent preuve d'intégrité et de probité, tout en rendant compte de





leurs actes et en répondant aux inquiétudes et aux intérêts de leurs actionnaires, de leurs salariés et des autres parties prenantes.

10.3. Les avantages d'une bonne gouvernance d'entreprise

L'importance de la gouvernance d'entreprise réside dans le résultat attendu de cette dernière.

Une entreprise qui suit les recommandations et les principes d'une saine gouvernance d'entreprise :

- Devient solide et prospère
- Inspire confiance
- Assure au mieux les intérêts des parties prenantes.

La bonne gouvernance d'entreprise favorise :

- Une utilisation efficiente, transparente et responsable des ressources financières
- Un bilan financier sain d'où un bon accès aux financements bancaires
- Une adhésion aux bonnes règles (réglementations et lois)
- Une meilleure gestion des risques et la réduction des imprévus
- Une bonne anticipation de l'avenir et une bonne réactivité face aux difficultés
- Une meilleure innovation et développement des affaires
- Une sécurisation des employés et l'attraction de nouveaux talents.





10.4. A quel type d'entreprise s'applique la gouvernance d'entreprise ?

La gouvernance d'entreprise peut s'appliquer à tout type d'entreprise, quelle que soit sa taille, son secteur d'activité ou sa structure juridique.

En effet, comme nous l'avons souligné dans nos précédentes publications, la gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de pratiques qui vise à garantir une gestion efficace et responsable de l'entreprise, en veillant à ce que les intérêts de toutes les parties prenantes soient pris en compte de manière équitable.

Ainsi, que ce soit une petite entreprise familiale ou une grande entreprise cotée en bourse, la mise en place d'une bonne gouvernance peut contribuer à :

- Renforcer la confiance des parties prenantes
- Réduire les risques
- Améliorer la performance de l'entreprise et
- Favoriser sa croissance à long terme.

10.5. Comment adopter une saine gouvernance d'entreprise ?

Une gouvernance d'entreprise saine est essentielle pour assurer la pérennité, la transparence, l'éthique et la responsabilité sociale de l'entreprise. Voici quelques pratiques-clés pour y parvenir :

- Définir clairement les rôles et responsabilités des parties, des dirigeants et des parties prenantes
- Communiquer clairement et régulièrement avec les parties prenantes



- Adopter des politiques éthiques solides
- Encourager la responsabilité
- Évaluer régulièrement les performances
- Encourager la participation des parties prenantes.

En adoptant ces pratiques, les entreprises peuvent établir une culture de gouvernance d'entreprise saine qui favorise la confiance, la stabilité et la durabilité à long terme ●



Des questions ? Contactez-nous.

Tour SAMA Plateau, Abidjan
+225 07 59 46 46 56
contact@mhconsultingafrica.com



MHCONSULTINGAFRICA.COM